

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SOCIETE DE CONTRÔLE AKONTA SA, en liquidation, Saint-Maurice
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **25.08.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Philippe Melliard, liquidateur, chemin de l'Île d'Epines,
1890 Saint-Maurice
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'article 745, alinéa 3 CO.

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève

(03478102)